

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 novembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-2608

présenté par

M. Giraud, rapporteur général au nom de la commission des finances

ARTICLE 68

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« II. – Au B du I de l'article 47 de la loi n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 de finances pour 2017, les mots : « du dernier » sont remplacés par les mots : « du deuxième ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Coordination juridique.